

ORDRE DU JOUR

Date et heure: 23 mars 2020 à 19 h

Lieu : Salle du conseil – 138, avenue Pleau

Conformément aux directives émises par le gouvernement du Québec pour éviter la propagation de la COVID-19 et de l'arrêté ministériel publié le 15 mars 2020 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, **la présente séance se tiendra exceptionnellement à huis clos.**

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Première période de questions

4. Présentation et assemblée publique

4.1 Aucun

5. Administration

5.1 Annulation du taux d'intérêt et des pénalités pour les taxes, compensations et tarifs impayés afin d'alléger le fardeau fiscal des contribuables

5.2 Augmentation de la marge de crédit de la Ville de Donnacona afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19

6. Législation et greffe

6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

7. Gestion contractuelle

7.1 Octroi du mandat de services professionnels pour l'analyse de vulnérabilité de notre source d'eau potable

7.2 Approbation de directives de changement et de modifications de contrat en vertu du règlement de gestion contractuelle - Construction du centre aquatique

8. Urbanisme et développement économique

8.1 Aucun

9. Ressources humaines

9.1 Aucun

10. Autres sujets

10.1 Subvention de fonctionnement au CINAF

10.2 Autorisation à Fondation Mira de tenir un barrage routier à l'intersection de la rue de l'Église et de la rue Mathieu pour une collecte de fonds

11. Deuxième période de questions

12. Affaires nouvelles

13. Dépôt des documents

13.1 Aucun

14. Levée de la séance

Pierre-Luc Gignac, avocat

Directeur général adjoint et greffier